



# CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE CONSENTEMENT SEXUEL

REGROUPEMENT FÉMINISTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

NOVEMBRE 2015

## Non c'est non !

Ce bulletin spécial est publié dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur le consentement sexuel lancée par la Fédération des étudiantes et étudiants du Campus universitaire de Moncton (FÉÉCUM) avec la collaboration du RFNB.

### Comment comprendre le consentement ?

Selon le Code criminel, paragraphe 273.1 (1), le consentement sexuel «est l'accord volontaire du plaignant de se livrer à une activité sexuelle. La conduite qui ne comporte pas d'accord volontaire à se livrer à une activité sexuelle ne constitue pas un consentement en droit».

Il est important de connaître la nuance entre le désir et le consentement. L'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) rapporte que vouloir, désirer et hésiter ne sont pas des formes de consentement.

## Conférence de Julie Lalonde et Kim Dubé

### « Le consentement doit être enthousiaste, volontaire, sobre et jamais présumé »

Les deux intervenantes ont présenté leur campagne de sensibilisation *Traçons les limites* ayant comme but d'engager un dialogue sur la violence à caractère sexuel. Elles ont donc déconstruit plusieurs mythes entourant les agressions à caractère sexuel: «Le silence, l'hésitation et le malaise ne sont pas un consentement», a rappelé Julie Lalonde. La conférence a également été le moment de poser la question de la responsabilité sociale qui incombe à chaque personne dans la prévention de ces agressions, mais également de partager plusieurs situations dans le but d'outiller l'entourage des survivantes d'agressions.

## Statistiques

98 % des accusations d'agressions sexuelles se révèlent fondées.

En 2014, la police a déclaré environ 20 700 cas d'agressions sexuelles, ce qui peut sembler beaucoup. Par contre, le taux des agressions sexuelles déclarées par la police a continué de diminuer d'environ 3 %, en 2014.

Il y a donc une diminution des déclarations d'agressions sexuelles, alors qu'environ 88 % des cas ne sont déjà pas déclarés.

Selon les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), seulement 10 % des femmes portent plainte suite à une agression sexuelle. Les femmes peuvent attendre en moyenne 13 ans avant de demander de l'aide et 76,3 % des demandes sont liées à l'inceste ou une agression durant l'enfance ou l'adolescence.

De plus, dans 96,8 % des cas, les victimes connaissent leurs agresseurs.

## Résumé de la discussion

La table ronde portait sur quatre thèmes. Plusieurs sujets se sont démarqués, notamment les enjeux entourant la conscientisation des enfants dans les écoles. Au milieu de la Semaine d'éducation aux droits de l'enfant, Amély Friolet-O'Neil, directrice générale du RFNB, rappelle l'importance de prôner une culture du consentement à tous les niveaux de la socialisation d'un individu et d'y aborder la question de la responsabilité de l'école.

Ibrahim Ouattara, professeur de philosophie politique à l'Université de Moncton, a évoqué la culture d'autorisation protégeant les agresseurs prenant racine dans le système patriarcal. Ce même système dans lequel les enjeux du consentement ne sont pas compris comme des relations de pouvoir. Kim Dubé évoque, cependant, qu'en situation d'autorité, il y a un abus de pouvoir, mais aussi un abus de confiance.

Pour Julie Lalonde, la notion de consentement n'est pas difficile en soi : « C'est lorsqu'on aborde le consentement dans un contexte sexuel que tout devient compliqué ». Lise Savoie, modératrice de la discussion et professeure en travail social, rappelle l'importance de mettre la question du pouvoir au centre des relations genrées.

Bien qu'il y ait eu des opinions diversifiées lors de la table ronde, les participant.e.s semblaient arriver à un consensus sur un point ; les relations que nous entretenons ne sont jamais réellement égalitaires. Il faut donc penser le consentement dans une perspective féministe et intersectionnelle pour être en mesure de comprendre toutes les ramifications de cet enjeu.

Comment procéder ? Il faut commencer par nommer les choses comme elles sont, promouvoir une vision plus positive de la sexualité et renouveler le discours.

- Pour en savoir plus sur la campagne Traçons les limites de Kim Dubé et de Julie Lalonde et pour avoir accès à de nombreuses ressources, visitez leur site Internet à l'adresse suivante : <http://tracons-les-limites.ca/ressources/>

## Sources

- Gouvernement du Canada (2015), <http://www.justice.gc.ca/fra/jjp-cj/vic-times-victims/def.html>, consultée le 29 octobre 2015.
- IREF (2015), [https://iref.uqam.ca/upload/files/Compte-rendu\\_du\\_Forum\\_sur\\_le\\_consentement.pdf](https://iref.uqam.ca/upload/files/Compte-rendu_du_Forum_sur_le_consentement.pdf), consultée le 29 octobre 2015.
- CALACS (2012), <http://www.rqcalacs.qc.ca/statistiques.php>, consultée le 30 octobre 2015.
- Gouvernement du Canada (2008), <http://www.statcan.gc.ca/pub/85f0033m/85f0033m2008019-fra.htm>, page consultée le 28 octobre 2015.
- Site de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, <http://www1.gnb.ca/legis/bios/58/index-f.asp>, consultée le 16 juillet 2015.
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2014). Profil Égalité: Femmes du Nouveau-Brunswick. Direction de l'égalité des femmes, Bureau du Conseil exécutif. 1-121.

## Qu'englobe l'agression sexuelle ?

Selon le gouvernement du Canada, l'agression sexuelle englobe « toutes les activités sexuelles non désirées, dont les attaques de nature sexuelle et les contacts sexuels ». Elle inclut plusieurs comportements tels le harcèlement sexuel et le viol.

L'agression sexuelle est un abus de pouvoir qui vise à assujettir une personne à ses désirs.

## Conséquences des agressions chez les victimes

Les séquelles psychologiques sont habituellement plus persistantes et importantes que les séquelles physiques. Les séquelles psychologiques peuvent comprendre, l'anxiété, la peur, la honte, symptôme dépressif, le trouble du stress post-traumatique, etc. De plus, les victimes d'agressions sexuelles ont moins tendance à se marier, ont moins de contacts avec leurs amis et leurs proches et ont moins de soutien émotionnel qu'une personne n'ayant pas été agressée.



REGROUPEMENT FÉMINISTE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK